



Les bornes Mouv'Oise intègre le réseau régional pass pass électrique.

La période de transition d'un réseau à l'autre se déroulera du 21 octobre au 31 décembre 2024. La borne sera identifiée par un autocollant pass pass électrique et l'affiche sera mise à jour. Dès lors, l'accès à la recharge s'effectuera uniquement via le nouveau réseau pass pass électrique.

1. Votre compte Mouv'Oise/Freshmile

L'historique de vos sessions, vos factures, votre solde et vos autres badges resteront accessibles via l'application Freshmile.

Le badge Mouv'Oise sera désactivé après le transfert vers pass pass électrique. Pour toute demande de remboursement de solde, veuillez contacter notre service client à l'adresse support@freshmile.com

2. Créer son compte pass pass électrique

- Si en 2024 vous avez utilisé le badge Mouv'Oise, vous recevrez prochainement une carte pass pass. En attendant, vous pouvez vous recharger en utilisant l'application pass pass électrique.

- Si vous possédez déjà une carte pass pass, vous pouvez créer un compte pass pass électrique et lier votre carte en suivant le processus d'activation.

- Si vous vous rechargez via l'application Mouv'Oise/Freshmile, vous pouvez accéder aux services du réseau via l'application pass pass électrique.



**Pour bénéficier des services pass pass électrique,
vous devez créer un compte.**

Plus d'infos sur le site passpasselectrique.fr

